

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel en 2nd SAPAT

Les lieux d'accueils pour les PFMP

Les périodes de formation en milieu professionnel ont lieu **obligatoirement dans des structures professionnelles en mesure de proposer aux stagiaires des activités concrètes et un encadrement.**

Au cours des trois années du cursus, les élèves vont effectuer 16 semaines en milieu professionnel. Parmi ces semaines, 4 semaines, **en classe de 2nd** seront consacrées obligatoirement pour le secteur des services aux personnes fragiles auprès de deux types de publics différents :

- **2 semaines seront consacrées à la petite enfance et l'enfance (0-6ans),**
- **2 semaines seront consacrées auprès d'un autre public fragile (personne malade, personne handicapée, personne âgée dépendante...)**

Les stages pourront se dérouler soit en structures, soit à domicile. Les stages à domicile ne peuvent s'effectuer que via des organisations titulaire d'un agrément dans le domaine des services aux personnes, afin que le tutorat soit assuré par des professionnels des services aux personnes. Ces périodes contribuent à l'obtention du BEPA « Services aux personnes » et du Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires ».

Les lieux de stages sont multiples par exemple : crèches, haltes garderies, écoles maternelles, structures d'hébergement de loisirs, structures d'accueil pour personnes handicapées : instituts médico-éducatifs, instituts d'éducation motrice, instituts éducatifs thérapeutiques et pédagogiques, structures labellisées tourisme et handicap, hôpitaux, cliniques, établissements hospitalier pour personnes âgées dépendantes, structures d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, résidences services, accueil de jour, organismes de services aux personnes....

Les activités en PFMP

Ces stages contribuent à l'acquisition des pratiques professionnelles en lien avec la certification du BEPA. En raison de l'âge des élèves en seconde professionnelle et pour permettre une découverte progressive des réalités du secteur, les périodes de formation en milieu professionnel ont lieu obligatoirement en structures avec des activités relevant de l'environnement de la personne : restauration, entretien du linge et des locaux, animation, aide aux déplacements. Cette étape constitue une première approche du contexte particulier dans lequel s'exercent les activités de services aux personnes, en particulier de l'importance de la dimension relationnelle.

Les activités en 2nd permettent de découvrir progressivement les réalités du secteur. **Le stagiaire doit découvrir l'environnement de la personne** par le biais des 4 items suivants :

- Restauration,
- Entretien du linge et des locaux,
- Aide à la petite enfance, (animation, soins...)
- Aide aux personnes non autonomes, (animation, aide aux déplacements...)

En raison de l'âge des élèves les activités de soins ne sont abordées pédagogiquement qu'en classe de 1^{ère}

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre aux élèves d'être confrontés à des activités concrètes afin de :

- Prendre conscience de la réalité des activités et du travail du secteur,
- Valoriser sur le terrain les apports de la formation en établissement,
- Contribuer à l'acquisition de pratiques professionnelles en cohérence avec l'attestation de formation et la certification du baccalauréat professionnel SAPAT.



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
LEGTA de ROANNE-CHERVE-NOIRETABLE
CS 90023
42124- PERREUX-Cedex-
☎ 04-77-44-82-00 – Mel : legta.roanne@educagri.fr

ACCORD DE STAGE

à remettre à l'élève ou à adresser à l'adresse ci-dessus :

L'élève (Nom-Prénom)

pourra effectuer son stage de 2nde Pro SAPAT dans l'entreprise :

Du 03 au 14 mars 2025

Du 23 juin 2025 au 04 juillet 2025

Coordonnées du maître de stage :

Dénomination commerciale :

Activité principale :

Adresse :

CP/Ville :

N° siret :

Adresse mél :

Tél portable : Tél fixe :

Compagnie d'assurance et n° d'assuré :

Nom Prénom du/de la directeur(trice) :

Nom Prénom du/de la tuteur(trice) (si différent) :

Cachet éventuel

Signature du professeur coordonnateur du stage

Observations :

.....

.....

Fait à Le

Le Maître de stage

(Nom-Prénom)

Signature :